



PSR

Vorstoss Nr. / Interv. No : _____

Termin GR / Délai CM: _____

Direktion / Direction: _____

Mitbericht / Corapport : _____

Postulat

Un bureau de l'égalité pour Bienne

Le Conseil municipal est chargé d'examiner la possibilité de créer au sein de l'administration municipale un service spécialisé de l'égalité et de la diversité dont le rôle serait de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect de la diversité, ainsi que de lutter contre les abus et les stéréotypes liés notamment au genre, à l'origine, à la langue, à la couleur, aux croyances, aux situations d'handicap.

Ce service pourrait avoir pour mission, par exemple, de mettre en place et développer une politique RH qui encourage l'égalité des chances et la diversité au sein de l'administration communale ; de réaliser et coordonner des projets destinés à l'administration municipale et à la population dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ; d'agir comme interface en répondant à toutes les questions relatives à l'égalité et à la diversité que lui adressent la population, les organisations, les entreprises et l'administration ; de soutenir des actions des associations visant à sensibiliser la population sur les questions d'égalité et de diversité.

Il pourrait prendre différentes formes, par exemple :

- Une collaboration avec d'autres services spécialisés de Bienne, de la région et du canton ;
- Un regroupement de personnes au sein de l'administration municipale qui se penchent intensivement sur le thème et développent des stratégies et des mesures ;
- Un élargissement des tâches actuelles du bureau de l'intégration.

Motivations :

Contrairement à d'autres villes, notamment Berne et Lausanne, la ville de Bienne ne dispose pas d'un service spécialisé sur les questions d'égalité et de diversité pour la population en général. En confiant cette tâche à un bureau spécialisé, celui-ci pourra définir et développer une politique communale active en matière d'égalité pour la ville de Bienne. Le fait d'avoir des processus ou des organes existants qui traitent des questions liées à l'égalité pour le personnel communal ne justifie pas la non-crétion d'un bureau spécialisé en la matière destiné à toute la population. Sa création permettrait non seulement d'offrir à l'administration municipale et au grand public des conseils spécialisés, ainsi qu'un soutien juridique, mais également de promouvoir des actions et campagnes à plus long terme et des formations spécifiques en la matière.

Encourager l'égalité et la diversité assure le développement durable d'une société et la ville de Bienne, si riche par la diversité de sa population, se doit de promouvoir de manière

exemplaire les valeurs d'égalité et de diversité auprès de son administration et de sa population.

Bienne, le 18 janvier 2023

Les groupes parlementaires :



Ruth Kilezi (PSR)



Anna Tanner (SP)

Kady Boly (PSR)



Caroline Lehmann (GL)



Ruth Tennenbaum (AV)



Juliet Bucher (SP)